

**HIER EN VILLE****La notation des élèves en cause**

La notation des élèves ne va pas de soi. Elle fait l'objet d'un colloque international où est remis en cause le système actuel d'évaluation.

À cette occasion, ont été conviés, salle des commissions, au Capitole, les participants de ce colloque. Parmi eux, André Antibì, chercheur en sciences de l'éducation et professeur à l'Université Paul Sabatier, a consacré deux livres à ce thème. Il a étudié ce qu'il appelle la « constance macabre » qui correspond à l'idée que dans chaque classe, il faut nécessairement une proportion d'élèves en échec. Pourquoi? André Antibì explique cela par la perpétuation d'une tradition, loin d'incriminer les enseignants car il s'agit d'un phénomène de société intériorisé par chacun d'entre nous. À ses yeux, l'élève est dévalorisé dans ce système, c'est pourquoi, il propose une nouvelle approche. À savoir, le système d'évaluation par contrat de confiance qui consiste à mettre l'élève en confiance. Exemple d'évaluation, une semaine avant un contrôle, il est remis aux élèves une liste de questions en rapport avec le programme avec leur corrigé. Ainsi, l'élève ne se sent pas piégé. Cette approche a été expérimentée pendant trois ans et il, a été prouvé un plus grand investissement de l'élève.